﴾ (75). Ensuite, Nous envoyâmes Mûsâ et Hârûn avec Nos preuves à Pharaon et ses notables. Mais [ces gens] s'enflèrent d'orgueil et ils étaient un peuple criminel. (76). Et lorsque la vérité leur vint de Notre part, ils dirent : « Voilà certes une magie manifeste ! » (77). Mûsâ dit : « Dites-vous à la vérité quand elle vous est venue : "Est-ce de la magie ?", alors que les magiciens ne réussissent pas ? » (78). Ils dirent : « Est-ce pour nous écarter de ce sur quoi nous avons trouvé nos ancêtres que tu es venu à nous, et pour que la grandeur sur Terre vous appartienne à vous deux ? Et nous ne croyons pas en vous ! » ﴿

L'histoire de Mûsâ et de Pharaon (V75-78)

﴾ Ensuite, Nous envoyâmes Mûsâ et Hârûn avec Nos preuves à Pharaon et ses notables. Mais [ces gens] s'enflèrent d'orgueil et ils étaient un peuple criminel. ﴿ Pharaon et son peuple refusèrent de reconnaître la vérité et de s'y soumettre.

﴾ Et lorsque la vérité leur vint de Notre part, ils dirent : « Voilà certes une magie manifeste ! » ﴿ C'est comme s'ils prêtèrent serment alors qu'ils savaient pertinemment qu'ils mentaient, qu'Allah les maudisse !

Allah dit aussi :

﴿ وَجَحَدُوا۟ بِهَا وَٱسْتَيْقَنَتْهَآ أَنفُسُهُمْ ظُلْمًا وَعُلُوًّا ۚ ﴾

﴾ Ils les nièrent injustement et orgueilleusement, tandis qu'en eux-mêmes ils y croyaient avec certitude. (…) ﴿ [1544]

Mûsâ leur répondit : **﴾ Mûsâ dit : « Dites-vous à la vérité quand elle vous est venue : "Est-ce de la magie ?", alors que les magiciens ne réussissent pas ? » Ils dirent : « Est-ce pour nous écarter de ce sur quoi nous avons trouvé nos ancêtres que tu es venu à nous, et pour que la grandeur sur Terre vous appartienne à vous deux ? Et nous ne croyons pas en vous ! »** ﴿ Viens-tu nous détourner du culte que pratiquaient nos ancêtres, afin que toi et Hârûn disposiez du pouvoir et du prestige sur Terre ?

﴿ وَقَالَ فِرْعَوْنُ ٱئْتُونِى بِكُلِّ سَٰحِرٍ عَلِيمٍ ﴿٧٩﴾ فَلَمَّا جَآءَ ٱلسَّحَرَةُ قَالَ لَهُم مُّوسَىٰٓ أَلْقُوا۟ مَآ أَنتُم مُّلْقُونَ ﴿٨٠﴾ فَلَمَّآ أَلْقَوْا۟ قَالَ مُوسَىٰ مَا جِئْتُم بِهِ ٱلسِّحْرُ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ سَيُبْطِلُهُۥٓ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُصْلِحُ عَمَلَ ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿٨١﴾ وَيُحِقُّ ٱللَّهُ ٱلْحَقَّ بِكَلِمَٰتِهِۦ وَلَوْ كَرِهَ ٱلْمُجْرِمُونَ ﴿٨٢﴾ ﴾

[1544] S27 V14.

﴿ (79). Et Pharaon dit : « Amenez-moi tout magicien savant ! » (80). Puis, lorsque vinrent les magiciens, Mûsâ leur dit : « Jetez ce que vous avez à jeter ! » (81). Lorsqu'ils jetèrent, Mûsâ dit : « Ceci n'est que de la magie, qu'Allah rendra vaine, car Allah ne fait pas prospérer l'œuvre des corrupteurs. (82). Et par Ses paroles, Allah fera triompher la vérité, n'en déplaise aux criminels ! » ﴾

La rencontre entre Mûsâ et les magiciens (V79-82)

Nous avons déjà commenté cette histoire lors de notre exégèse de la sourate Al-A'râf.

Ainsi, Pharaon voulait contrer la vérité apportée par Mûsâ et tromper les gens en lui opposant des tours de magie. Or, les signes d'Allah furent victorieux face à la magie des Egyptiens, et ceci, sous les yeux du peuple qui avait été rassemblé pour l'occasion :

﴿ وَأُلْقِيَ ٱلسَّحَرَةُ سَٰجِدِينَ ﴿١٢٠﴾ قَالُوٓاْ ءَامَنَّا بِرَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٢١﴾ رَبِّ مُوسَىٰ وَهَٰرُونَ ﴿١٢٢﴾ ﴾

﴿ Et les magiciens se jetèrent prosternés. Ils dirent : « Nous croyons au Seigneur de l'univers, au Seigneur de Mûsâ et de Hârûn. » ﴾ [1545]

Pharaon avait promis aux magiciens, au cas où ils parvenaient à défaire Mûsâ, de faire d'eux ses proches et de leur accorder une énorme récompense.

Se mettant en rangs, ils dirent :

﴿ قَالُواْ يَٰمُوسَىٰٓ إِمَّآ أَن تُلْقِيَ وَإِمَّآ أَن نَّكُونَ أَوَّلَ مَنْ أَلْقَىٰ ﴿٦٥﴾ قَالَ بَلْ أَلْقُواْ ﴾

﴿ Ils dirent : « Ô Mûsâ, jetteras-tu [ton bâton] ou serons-nous les premiers à jeter ? » Il dit : « Jetez plutôt ! » (...) ﴾ [1546]

Ainsi, Mûsâ voulut que les magiciens jettent en premier afin que les gens assistent à leurs tours de magie et qu'ensuite la vérité montre la nullité de leurs artifices.

Lorsque les magiciens présentèrent leur magie aux gens, ceux-ci furent fascinés et impressionnés.

[1545] S7 V120-122.
[1546] S20 V65-66.

﴿ فَأَوْجَسَ فِي نَفْسِهِۦ خِيفَةً مُّوسَىٰ ﴿٦٧﴾ قُلْنَا لَا تَخَفْ إِنَّكَ أَنتَ الْأَعْلَىٰ ﴿٦٨﴾ وَأَلْقِ مَا فِي يَمِينِكَ تَلْقَفْ مَا صَنَعُوا ۖ إِنَّمَا صَنَعُوا كَيْدُ سَاحِرٍ ۖ وَلَا يُفْلِحُ السَّاحِرُ حَيْثُ أَتَىٰ ﴿٦٩﴾ ﴾

﴿ Mûsâ ressentit quelque peur en lui-même. Nous lui dîmes : « N'aie pas peur, c'est toi qui auras le dessus. Jette ce qu'il y a dans ta main droite, cela dévorera ce qu'ils ont fabriqué. Ce qu'ils ont fabriqué n'est qu'une ruse de magicien et le magicien ne réussit pas, où qu'il soit ! » ﴾ [1547]

﴿ فَمَآ ءَامَنَ لِمُوسَىٰٓ إِلَّا ذُرِّيَّةٌ مِّن قَوْمِهِۦ عَلَىٰ خَوْفٍ مِّن فِرْعَوْنَ وَمَلَإِيْهِمْ أَن يَفْتِنَهُمْ ۚ وَإِنَّ فِرْعَوْنَ لَعَالٍ فِي الْأَرْضِ وَإِنَّهُۥ لَمِنَ الْمُسْرِفِينَ ﴿٨٣﴾ ﴾

﴿ (83). Seul un groupe de jeunes gens de son peuple crut en Mûsâ, craignant les représailles de Pharaon et de leurs notables. En vérité, Pharaon était certes hautain sur Terre et il était du nombre des extravagants. ﴾

Seuls quelques jeunes gens parmi le peuple de Pharaon crurent en Mûsâ (V83)

Le Très-Haut nous informe que, malgré les signes et les preuves évidentes, parmi le peuple de Pharaon, seuls quelques jeunes gens prêtèrent foi à Mûsâ, et qu'ils craignaient que Pharaon ne les persécute et ne les contraigne à revenir à leur mécréance. Celui-ci était en effet un vrai tyran et il était d'une arrogance insolente, inspirant une crainte hors du commun à ses sujets.

Ibn 'Abbâs ﷺ commente ce verset en disant qu'en dehors des Fils d'Isrâ'îl, parmi le peuple de Pharaon, peu nombreux furent ceux qui crurent en Mûsâ. Parmi eux, il y avait la femme de Pharaon, le croyant de la famille de Pharaon qui gardait sa foi secrète[1548], et son trésorier ainsi que son épouse.[1549]

La majorité des savants affirment que tous les Fils d'Isrâ'îl crurent en Mûsâ et se réjouirent de son avènement, qui leur avait été annoncé dans leurs Ecritures. Ils savaient que par lui, Allah les libèrerait des gens de Pharaon et leur accorderait la victoire. Ceci est démontré dans le verset que nous étudierons ensuite, si Allah le veut.

C'est pourquoi Pharaon avait pris toutes ses précautions avant l'avènement de Mûsâ, et après son avènement, il persécuta les Fils d'Isrâ'îl :

[1547] S20 V67-69.

[1548] Voir S40 V28.

[1549] Aṭ-Ṭabarî (15/164).

﴿ قَالُوٓاْ أُوذِينَا مِن قَبۡلِ أَن تَأۡتِيَنَا وَمِنۢ بَعۡدِ مَا جِئۡتَنَاۚ قَالَ عَسَىٰ رَبُّكُمۡ أَن يُهۡلِكَ عَدُوَّكُمۡ وَيَسۡتَخۡلِفَكُمۡ فِي ٱلۡأَرۡضِ فَيَنظُرَ كَيۡفَ تَعۡمَلُونَ ١٢٩ ﴾

﴿ Ils dirent : « Nous avons été persécutés avant que tu ne viennes à nous, et encore après. » Il dit : « Il se peut que votre Seigneur détruise votre ennemi et vous donne la lieutenance sur Terre, et Il verra ensuite comment vous agirez. » ﴾ [1550]

﴿ وَقَالَ مُوسَىٰ يَٰقَوۡمِ إِن كُنتُمۡ ءَامَنتُم بِٱللَّهِ فَعَلَيۡهِ تَوَكَّلُوٓاْ إِن كُنتُم مُّسۡلِمِينَ ٨٤ فَقَالُواْ عَلَى ٱللَّهِ تَوَكَّلۡنَا رَبَّنَا لَا تَجۡعَلۡنَا فِتۡنَةٗ لِّلۡقَوۡمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ٨٥ وَنَجِّنَا بِرَحۡمَتِكَ مِنَ ٱلۡقَوۡمِ ٱلۡكَٰفِرِينَ ٨٦ ﴾

﴿ (84). Et Mûsâ dit : « Ô mon peuple, si vous croyez en Allah, placez votre confiance en Lui si vous [Lui] êtes soumis ! » (85). Ils dirent : « En Allah nous plaçons notre confiance. Ô notre Seigneur, ne fais pas de nous une tentation pour les injustes. (86). Et délivre-nous, par Ta miséricorde, des gens mécréants ! » ﴾

Mûsâ invita les siens à s'en remettre à Allah (V84-86)

Allah nous rapporte les propos de Mûsâ à son peuple : **﴿ Et Mûsâ dit : « Ô mon peuple, si vous croyez en Allah, placez votre confiance en Lui si vous [Lui] êtes soumis ! » ﴾**

Et certes, celui qui place sa confiance en Allah, Il lui suffit, comme l'indique la parole du Très-Haut :

﴿ وَمَن يَتَوَكَّلۡ عَلَى ٱللَّهِ فَهُوَ حَسۡبُهُۥٓۚ ﴾

﴿ (…) Et quiconque place sa confiance en Allah, Il lui suffit. (…) ﴾ [1551]

Allah ordonne par ailleurs à Ses serviteurs de répéter dans leurs prières :

﴿ إِيَّاكَ نَعۡبُدُ وَإِيَّاكَ نَسۡتَعِينُ ٥ ﴾

﴿ C'est Toi que nous adorons, et c'est Toi (Seul) dont nous implorons le secours. ﴾ [1552]

[1550] S7 V129.

[1551] S65 V3. Voir aussi S39 V36. Allah mentionne d'ailleurs souvent Son adoration avec le fait de s'en remettre à Lui. Voir S11 V123, S67 V29 et S73 V9.

Les Fils d'Isrâ'îl obéirent donc à Mûsâ lorsqu'ils dirent : ﴿ **« En Allah nous plaçons notre confiance. Ô notre Seigneur, ne fais pas de nous une tentation pour les injustes. Et délivre-nous, par Ta miséricorde, des gens mécréants ! »** ﴾ C'est-à-dire, ne leur permets pas de nous dominer, sinon, ils se prendraient à croire qu'ils sont dans la vérité et que nous sommes dans l'erreur, et voilà qui constituerait assurément une grande épreuve pour eux, comme l'expliquent Abû Mijlaz et Abû Aḍ-Ḍuḥâ.[1553]

Quant à Mujâhid, il indique que cela signifie « ne nous place pas sous leur égide, sinon ils nous éprouveraient ». Le verset est compris ainsi « ne nous éprouve pas par les gens injustes ». Et Allah est le plus savant.

﴿ وَأَوْحَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَىٰ وَأَخِيهِ أَن تَبَوَّءَا لِقَوْمِكُمَا بِمِصْرَ بُيُوتًا وَٱجْعَلُوا۟ بُيُوتَكُمْ قِبْلَةً وَأَقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ ۗ وَبَشِّرِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٨٧﴾ ﴾

﴿ (87). Et Nous révélâmes à Mûsâ et à son frère : « Prenez pour votre peuple des maisons en Égypte, faites-en des lieux de prière et soyez assidus à la prière. Et fais la bonne annonce aux croyants ! » ﴾

Allah ordonna aux Fils d'Isrâ'îl de prier dans leurs demeures (V87)

Allah explique comment Il les délivra de Pharaon et des siens, en ordonnant à Mûsâ et Hârûn d'installer leur peuple en Égypte.

﴿ **Faites-en des lieux de prière.** ﴾ Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte que les Fils d'Isrâ'îl se plaignirent de ne pouvoir accomplir la prière devant le peuple de Pharaon. C'est alors qu'Allah leur ordonna de construire leurs maisons vers la direction de la qibla et les autorisa à prier chez eux.[1554]

Mujâhid explique que, craignant d'être tués s'ils venaient à se rassembler dans leurs lieux de culte pour prier, les Fils d'Isrâ'îl reçurent l'ordre de construire des lieux de culte au sein de leurs maisons, dirigés vers la qibla, où ils pourraient prier en toute discrétion.[1555]

[1552] S1 V5.

[1553] Aṭ-Ṭabarî (15/169).

[1554] Cité par Al-'Awfî. Aṭ-Ṭabarî (15/174).

[1555] Qatâda et Aḍ-Ḍaḥḥâk sont du même avis. Aṭ-Ṭabarî (15/173, 174).

﴿ وَقَالَ مُوسَىٰ رَبَّنَآ إِنَّكَ ءَاتَيْتَ فِرْعَوْنَ وَمَلَأَهُۥ زِينَةً وَأَمْوَٰلًا فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا رَبَّنَا لِيُضِلُّوا۟
عَن سَبِيلِكَ ۖ رَبَّنَا ٱطْمِسْ عَلَىٰٓ أَمْوَٰلِهِمْ وَٱشْدُدْ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ فَلَا يُؤْمِنُوا۟ حَتَّىٰ يَرَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ ﴿٨٨﴾
قَالَ قَدْ أُجِيبَت دَّعْوَتُكُمَا فَٱسْتَقِيمَا وَلَا تَتَّبِعَآنِّ سَبِيلَ ٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٨٩﴾ ﴾

﴿ (88). Et Mûsâ dit : « Ô notre Seigneur, Tu as accordé à Pharaon et ses notables des parures et des biens dans la vie présente, et voilà, ô notre Seigneur, qu'avec cela ils égarent [les gens loin] de Ton sentier ! Ô notre Seigneur, anéantis leurs biens et endurcis leurs cœurs, afin qu'ils ne croient pas, jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux ! » (89). Il dit : « Votre prière est exaucée. Restez tous deux sur le chemin droit, et ne suivez point le sentier de ceux qui ne savent pas ! » ﴾

L'invocation de Mûsâ à l'encontre de Pharaon et des siens (V88-89)

Allah nous rapporte ici l'invocation adressée par Mûsâ à l'encontre de Pharaon et de ses notables qui rejetèrent la vérité et persistèrent, par orgueil, dans l'égarement et la transgression.

﴿ Ô notre Seigneur, Tu as accordé à Pharaon et ses notables des parures ﴾, des jouissances dans cette vie, **﴿ et des biens ﴾** en abondance, **﴿ dans la vie présente, et voilà, ô notre Seigneur, qu'ils égarent [les gens loin] de Ton sentier ! ﴾**

Ce verset a été lu de deux façons : soit le verbe est « yaḍillû » (s'égarer) et il signifie que ces biens qu'Allah leur a accordés les font s'égarer davantage et s'enfoncer plus loin dans l'égarement, soit le verbe est « yuḍillû » (égarer) et dans ce cas, ces biens que tu accordes à Pharaon et les siens représenteront une tentation et une source d'égarement pour les autres, qui penseront qu'Allah leur a attribué ces biens en abondance, car Il les aime.

﴿ Ô notre Seigneur, anéantis leurs biens ﴾, détruis leurs biens, selon Ibn 'Abbâs et Mujâhid, ou encore pétrifie-les, selon Aḍ-Ḍaḥḥâk, Abû Al-'Âliya et Ar-Rabî' Ibn Anas, **﴿ et endurcis leurs cœurs ﴾**, scelle-les, selon Ibn 'Abbâs[1556], **﴿ afin qu'ils ne croient pas, jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux. ﴾**

Telle est l'invocation prononcée par Mûsâ, après que lui est apparu clairement l'égarement de Pharaon et des siens, et lorsqu'il a su qu'il n'y avait en eux aucun bien.

[1556] Aṭ-Ṭabarî (15/180, 181).

Ainsi, c'est dans les mêmes conditions que Nûḥ fit l'invocation suivante :

﴿ وَقَالَ نُوحٌ رَّبِّ لَا تَذَرْ عَلَى ٱلْأَرْضِ مِنَ ٱلْكَٰفِرِينَ دَيَّارًا ﴿٢٦﴾ إِنَّكَ إِن تَذَرْهُمْ يُضِلُّوا۟ عِبَادَكَ وَلَا يَلِدُوٓا۟ إِلَّا فَاجِرًا كَفَّارًا ﴿٢٧﴾ ﴾

﴿ Et Nûḥ dit : « Seigneur, ne laisse sur la Terre aucun infidèle. Si Tu les laisses [en vie], ils égareront Tes serviteurs et n'engendreront que des pécheurs infidèles. » ﴾ [1557]

Hârûn confirma cette invocation en disant « âmîn », c'est ce qui apparaît de l'utilisation du pluriel dans la parole d'Allah : ﴿ **Votre prière est exaucée.** ﴾ [1558]

Allah indique qu'Il a accédé à leur demande et leur recommande ensuite de rester droits, c'est-à-dire attachés à Ses commandements, et ceci, comme l'explique Ibn 'Abbâs ﷺ, est la définition même de la droiture.[1559]

﴿ ۞ وَجَٰوَزْنَا بِبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ٱلْبَحْرَ فَأَتْبَعَهُمْ فِرْعَوْنُ وَجُنُودُهُۥ بَغْيًا وَعَدْوًا ۖ حَتَّىٰٓ إِذَآ أَدْرَكَهُ ٱلْغَرَقُ قَالَ ءَامَنتُ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا ٱلَّذِىٓ ءَامَنَتْ بِهِۦ بَنُوٓا۟ إِسْرَٰٓءِيلَ وَأَنَا۠ مِنَ ٱلْمُسْلِمِينَ ﴿٩٠﴾ ءَآلْـَٰٔنَ وَقَدْ عَصَيْتَ قَبْلُ وَكُنتَ مِنَ ٱلْمُفْسِدِينَ ﴿٩١﴾ فَٱلْيَوْمَ نُنَجِّيكَ بِبَدَنِكَ لِتَكُونَ لِمَنْ خَلْفَكَ ءَايَةً ۚ وَإِنَّ كَثِيرًا مِّنَ ٱلنَّاسِ عَنْ ءَايَٰتِنَا لَغَٰفِلُونَ ﴿٩٢﴾ ﴾

﴿ (90). Et Nous fîmes traverser la mer aux Fils d'Isrâ'îl. Pharaon et ses armées les poursuivirent avec acharnement et inimitié. Puis, lorsqu'il fut sur le point de se noyer, il dit : « Je crois qu'il n'y a d'autre divinité digne d'adoration que Celui en qui ont cru les Fils d'Isrâ'îl. Et je suis du nombre des soumis. » (91). « Maintenant ? Alors qu'auparavant tu as désobéi et que tu as été du nombre des corrupteurs ! (92). Nous allons aujourd'hui épargner ton corps, afin que tu serves d'exemple à tes successeurs. Cependant, beaucoup de gens ne prêtent aucune attention à Nos signes [d'avertissement]. ﴾

[1557] S71 V26-27.

[1558] A noter que de nombreux savants se basent sur le fait que par le simple fait qu'il ait dit « âmîn », ceci soit considéré comme l'invocation elle-même, pour dire que, pour celui qui prie derrière l'imam et dit « âmîn » après lui, c'est comme s'il avait prononcé la Fatiḥâ lui-même.

[1559] Aṭ-Ṭabarî (15/187).

La noyade de Pharaon et des siens, et le sauvetage des Fils d'Isrâ'îl (V90-92)

Le Très-Haut nous relate ici comment Il noya Pharaon et les siens.

Alors qu'ils quittaient l'Égypte et que leur nombre atteignait, dit-on, les six cent mille hommes, hors femmes et enfants, ayant emprunté des parures aux coptes d'Égypte avant leur départ, ils furent poursuivis par Pharaon. En effet, celui-ci était furieux de les voir partir ainsi, et il fit rassembler ses soldats afin de rattraper les Fils d'Isrâ'îl, ce qu'ils firent au lever du jour. Allah dit à ce sujet :

﴿ فَلَمَّا تَرَٰٓءَا ٱلْجَمْعَانِ قَالَ أَصْحَٰبُ مُوسَىٰٓ إِنَّا لَمُدْرَكُونَ ﴿٦١﴾ ﴾

« Puis, quand les deux partis se virent, les compagnons de Mûsâ dirent : « Nous allons être rejoints. » [1560]

Il leur répondit :

﴿ قَالَ كَلَّآ ۖ إِنَّ مَعِىَ رَبِّى سَيَهْدِينِ ﴿٦٢﴾ ﴾

« Il dit : « Jamais, car j'ai avec moi mon Seigneur qui va me guider ! » [1561]

Les Fils d'Isrâ'îl étaient paniqués à l'idée de devoir rencontrer l'armée des Egyptiens, et ils ne cessaient de presser Mûsâ de questions afin qu'il leur trouve une échappatoire. Cela dit, il leur répondait qu'il avait reçu l'ordre de les mener là.

C'est ainsi, alors que la situation devenait alarmante, car Pharaon et les siens s'approchaient, qu'Allah ordonna à Mûsâ de frapper la mer avec son bâton. Lorsqu'il obéit, la mer se fendit et laissa douze passages, encadrés par la mer qui formait des montagnes, chaque tribu des Fils d'Isrâ'îl disposant d'un passage. Allah ordonna au vent d'assécher son sol.

﴿ وَلَقَدْ أَوْحَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَىٰٓ أَنْ أَسْرِ بِعِبَادِى فَٱضْرِبْ لَهُمْ طَرِيقًا فِى ٱلْبَحْرِ يَبَسًا لَّا تَخَٰفُ دَرَكًا وَلَا تَخْشَىٰ ﴿٧٧﴾ ﴾

« Nous révélâmes à Mûsâ : « Pars la nuit, à la tête de Mes serviteurs, puis, trace-leur un passage à sec dans la mer sans craindre d'être rattrapés et sans éprouver aucune peur. » [1562]

[1560] S26 V61.

[1561] S26 V62.

Les tribus pouvaient se voir entre elles et savoir qu'elles étaient les unes les autres saines et sauves, c'est ainsi que les Fils d'Isrâ'îl purent traverser les flots. Tandis que le dernier d'entre eux avait atteint l'autre rive, les soldats de Pharaon et ce dernier, montés sur cent mille chevaux noirs et d'autres couleurs, arrivaient au bord de la mer, de l'autre côté.

Face à ce spectacle saisissant, Pharaon prit peur et faillit rebrousser chemin, mais il fallait que le décret divin soit exécuté.

C'est ainsi qu'apparut l'Ange Jibrîl, monté sur une jument, qui passa près du cheval de Pharaon. Celui-ci se mit à hennir, et Jibrîl prit le chemin de la mer. Pharaon perdit le contrôle de son cheval, qui suivit la jument et engagea Pharaon dans la mer, qui était alors encore à sec. Plein d'orgueil, Pharaon appela les Egyptiens à le suivre. En fin de cortège, l'Ange Mîkâ'îl s'assurait que tous les soldats y étaient entrés. C'est alors qu'Allah ordonna à la mer de se refermer sur eux, ce qui les noya tous et ne laissa aucun survivant. Ils se voyaient soulever par les vagues qui rejetaient ensuite leurs corps sur le sol.

Alors en train d'agoniser, Pharaon s'écria : ﴿ **Je crois qu'il n'y a d'autre divinité digne d'adoration que Celui en qui ont cru les Fils d'Isrâ'îl. Et je suis du nombre des soumis.** ﴾

Hélas, la foi à ce moment-là ne lui était plus d'aucune utilité.

Allah dit ailleurs :

﴿ فَلَمَّا رَأَوْا بَأْسَنَا قَالُوٓا۟ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ وَحْدَهُۥ وَكَفَرْنَا بِمَا كُنَّا بِهِۦ مُشْرِكِينَ ﴿٨٤﴾ فَلَمْ يَكُ يَنفَعُهُمْ إِيمَٰنُهُمْ لَمَّا رَأَوْا بَأْسَنَا ۖ سُنَّتَ ٱللَّهِ ٱلَّتِى قَدْ خَلَتْ فِى عِبَادِهِۦ ۖ وَخَسِرَ هُنَالِكَ ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿٨٥﴾ ﴾

﴿ **Puis, quand ils virent Notre rigueur ils dirent : « Nous croyons en Allah seul, et nous renions ce que nous Lui donnions comme associés ! » Mais leur croyance, au moment où ils eurent constaté Notre rigueur, ne leur profita point. Telle fut la règle d'Allah envers Ses serviteurs dans le passé. Et c'est ainsi que les mécréants se trouvèrent perdants.** ﴾ [1563]

Allah répondit à l'attestation de foi de Pharaon par ces mots : ﴿ **Maintenant ? Alors qu'auparavant tu as désobéi et que tu as été du nombre des corrupteurs !** ﴾ Après avoir transgressé et avoir égaré les gens, tu affirmes ta foi !

Ces paroles de Pharaon rapportées par Allah font partie des secrets de l'invisible, connus d'Allah seul, qu'Il rapporte ici à Son Messager.

[1562] S20 V77.
[1563] S40 V84-85.

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte ces paroles du Prophète ﷺ : **« Jibrîl m'a dit : "Si tu m'avais vu prendre la vase de mer et en remplir la bouche de Pharaon, de crainte qu'il ne bénéficie de la miséricorde divine !" »**[1564]

﴿ Nous allons aujourd'hui épargner ton corps, afin que tu serves d'exemple à tes successeurs. ﴾ D'après Ibn 'Abbâs ﷺ et d'autres, certains doutaient de la mort de Pharaon, c'est pourquoi Allah ordonna à la mer de rejeter son corps intact et sans vie, en un lieu élevé, si bien que les gens puissent le reconnaître, ainsi que la cuirasse qu'il portait encore, et s'assurent ainsi de son décès.[1565]

C'était aussi une preuve manifeste de la toute-puissance d'Allah et du fait qu'aucune créature ne pourrait jamais Le réduire à l'impuissance.

Cette extermination de Pharaon et des siens eut lieu le jour de 'Âshûrâ', le dixième jour du mois de Muharram.

En effet, Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte qu'à son arrivée à Médine, le Prophète ﷺ remarqua que les juifs jeûnaient le jour de 'Âshûrâ'. Lorsqu'il les interrogea au sujet de cette pratique, ils l'informèrent que tel était le jour où Mûsâ eut le dessus sur Pharaon. Le Prophète ﷺ dit alors à ses compagnons : **« Vous êtes plus en droit de suivre Mûsâ qu'eux, jeûnez ce jour ! »**[1566]

﴿ Cependant beaucoup de gens ne prêtent aucune attention à Nos signes [d'avertissement]. ﴾

﴿ وَلَقَدْ بَوَّأْنَا بَنِيٓ إِسْرَٰٓءِيلَ مُبَوَّأَ صِدْقٍ وَرَزَقْنَٰهُم مِّنَ ٱلطَّيِّبَٰتِ فَمَا ٱخْتَلَفُوا۟ حَتَّىٰ جَآءَهُمُ ٱلْعِلْمُ ۚ إِنَّ رَبَّكَ يَقْضِى بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ فِيمَا كَانُوا۟ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿٩٣﴾ ﴾

﴿ (93). Certes, Nous avons établi les Fils d'Israâ'îl en un lieu honorable, et leur avons attribué de bonnes nourritures pour subsistance. Puis, par la suite, ils ne divergèrent que lorsqu'ils reçurent la science. Ton Seigneur tranchera leurs différends, au Jour de la Résurrection. ﴾

[1564] Sa chaîne de transmission est bonne, mais il ne remonte que jusqu'à un compagnon. Ahmad (1/240), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (8/526).

[1565] At-Tabarî (15/196).

[1566] Al-Bukhârî (4680), *Fath Al-Bârî* (8/198), Muslim (1130). Il est sunna de jeûner un jour avant ou un jour après, en plus du jour de 'Âshûrâ', afin de se différencier des juifs, car le Prophète ﷺ en a émis l'intention.

Allah renforça le pouvoir des Fils d'Isrâ'îl et leur accorda de nombreux bienfaits (V93)

Allah mentionne ici les bienfaits tant religieux que mondains, qu'Il a attribués aux Fils d'Isrâ'îl

﴿ **Certes, Nous avons établi les Fils d'Isrâ'îl en un lieu honorable.** ﴾ Selon certains, ce lieu désigne l'Égypte et la région du Shâm, près de Jérusalem. En effet, après l'anéantissement de Pharaon et des siens, Allah accorda à Mûsâ le pouvoir sur toute l'Égypte :

﴿ وَأَوْرَثْنَا ٱلْقَوْمَ ٱلَّذِينَ كَانُوا۟ يُسْتَضْعَفُونَ مَشَـٰرِقَ ٱلْأَرْضِ وَمَغَـٰرِبَهَا ٱلَّتِى بَـٰرَكْنَا فِيهَا ۖ وَتَمَّتْ كَلِمَتُ رَبِّكَ ٱلْحُسْنَىٰ عَلَىٰ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ بِمَا صَبَرُوا۟ ۖ وَدَمَّرْنَا مَا كَانَ يَصْنَعُ فِرْعَوْنُ وَقَوْمُهُۥ وَمَا كَانُوا۟ يَعْرِشُونَ ﴿١٣٧﴾ ﴾

﴿ **Et les gens qui étaient opprimés, Nous leur donnâmes en héritage les contrées orientales et occidentales de la Terre que Nous avions bénies. Et la très belle promesse de ton Seigneur sur les Fils d'Isrâ'îl s'accomplit pour prix de leur endurance. Et Nous avons détruit ce que faisaient Pharaon et son peuple, ainsi que ce qu'ils construisaient.** ﴾ [1567]

Il dit aussi :

﴿ فَأَخْرَجْنَـٰهُم مِّن جَنَّـٰتٍ وَعُيُونٍ ﴿٥٧﴾ وَكُنُوزٍ وَمَقَامٍ كَرِيمٍ ﴿٥٨﴾ كَذَٰلِكَ وَأَوْرَثْنَـٰهَا بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ﴿٥٩﴾ ﴾

﴿ **Ainsi, Nous les fîmes donc sortir des jardins, des sources, des trésors et d'un lieu de séjour agréable. Il en fut ainsi ! Et Nous les donnâmes en héritage aux Fils d'Isrâ'îl.** ﴾ [1568]

Les Fils d'Isrâ'îl désiraient atteindre Jérusalem, qui était alors habitée par les Amalécites, mais ils refusèrent de les combattre, c'est pourquoi Allah les fit ensuite errer durant quarante années dans le désert. C'est pendant cette période que Hârûn et Mûsâ moururent. Leur succéda Yûsha' (Josué), fils de Nûn, et c'est alors que les Fils d'Isrâ'îl prirent le contrôle de Jérusalem, pour un temps.

﴿ **Puis, par la suite, ils ne divergèrent que lorsqu'ils reçurent la science.** ﴾ Or, leur divergence était inexcusable, car Allah, de par cette science, avait clarifié et éclairci tout ce qui devait l'être.

[1567] S7 V137.

[1568] S26 V57-59. Voir aussi S44 V25.

Le Messager d'Allah ﷺ dit dans un hadith : « **Les juifs divergèrent, se divisant en soixante-et-onze sectes, les chrétiens se divisèrent en soixante-douze sectes et cette communauté se divisera en soixante-treize sectes, une seule ira au Paradis et soixante-douze en Enfer.** » Il lui fut demandé : « Qui est-elle, ô Messager d'Allah ? » Il répondit : « **Ceux qui me suivent et suivent mes compagnons.** »[1569]

﴿ **Ton Seigneur tranchera leurs différends, au Jour de la Résurrection.** ﴾

﴿ فَإِن كُنتَ فِي شَكٍّ مِّمَّآ أَنزَلْنَآ إِلَيْكَ فَسْـَٔلِ ٱلَّذِينَ يَقْرَءُونَ ٱلْكِتَـٰبَ مِن قَبْلِكَ ۚ لَقَدْ جَآءَكَ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكَ فَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلْمُمْتَرِينَ ﴿٩٤﴾ وَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَـٰتِ ٱللَّهِ فَتَكُونَ مِنَ ٱلْخَـٰسِرِينَ ﴿٩٥﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ حَقَّتْ عَلَيْهِمْ كَلِمَتُ رَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٩٦﴾ وَلَوْ جَآءَتْهُمْ كُلُّ ءَايَةٍ حَتَّىٰ يَرَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ ﴿٩٧﴾ ﴾

﴿ (94). Et si tu as quelque doute au sujet de ce que Nous t'avons révélé, interroge alors ceux qui lisent le Livre révélé avant toi. La vérité certes t'est venue de ton Seigneur ; ne sois donc point de ceux qui doutent. (95). Et ne sois point de ceux qui traitent de mensonges les versets d'Allah. Tu serais alors du nombre des perdants. (96). Ceux contre qui la parole (la menace) de ton Seigneur se réalisera ne croiront pas, (97). même si tous les signes leur parvenaient, jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux. ﴾

Les anciennes Ecritures prouvent l'authenticité du Coran (V94-97)

Ainsi, par ces paroles, Allah raffermit les croyants en leur montrant que l'avènement et la description de leur Prophète ﷺ étaient déjà mentionnés dans les Ecritures précédentes :

﴿ ٱلَّذِينَ يَتَّبِعُونَ ٱلرَّسُولَ ٱلنَّبِىَّ ٱلْأُمِّىَّ ٱلَّذِى يَجِدُونَهُۥ مَكْتُوبًا عِندَهُمْ فِى ٱلتَّوْرَىٰةِ وَٱلْإِنجِيلِ ﴾

﴿ **Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent mentionné chez eux dans la Thora et l'Evangile. (...)** ﴾[1570]

[1569] Al-Hâkim (1/129). Voir aussi At-Tirmidhî (2640) et Abû Dâwud (4596).

[1570] S7 V157.

Ainsi, les gens du Livre connaissent le Prophète ﷺ comme ils connaissent leurs propres enfants, mais ils dissimulent cela, s'employant à falsifier et à modifier les textes le concernant. Malgré les preuves, ils le renient.

﴿ **Ceux contre qui la parole (la menace) de ton Seigneur se réalisera ne croiront pas, même si tous les signes leur parvenaient, jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux.** ﴾ Ainsi, lorsqu'ils croiront, il sera trop tard et leur foi ne leur sera alors d'aucune utilité.

Mûsâ avait d'ailleurs invoqué Allah en ces termes :

﴿ رَبَّنَا ٱطۡمِسۡ عَلَىٰٓ أَمۡوَٰلِهِمۡ وَٱشۡدُدۡ عَلَىٰ قُلُوبِهِمۡ فَلَا يُؤۡمِنُواْ حَتَّىٰ يَرَوُاْ ٱلۡعَذَابَ ٱلۡأَلِيمَ ﴿٨٨﴾ ﴾

﴿ **(...) Ô notre Seigneur, anéantis leurs biens et endurcis leurs cœurs, afin qu'ils ne croient pas, jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux.** ﴾ [1571]

﴿ فَلَوۡلَا كَانَتۡ قَرۡيَةٌ ءَامَنَتۡ فَنَفَعَهَآ إِيمَٰنُهَآ إِلَّا قَوۡمَ يُونُسَ لَمَّآ ءَامَنُواْ كَشَفۡنَا عَنۡهُمۡ عَذَابَ ٱلۡخِزۡيِ فِي ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَا وَمَتَّعۡنَٰهُمۡ إِلَىٰ حِينٖ ﴿٩٨﴾ ﴾

﴿ **(98). Si seulement il y avait, à part le peuple de Yûnus (Jonas), une cité qui ait cru et à qui sa croyance eut ensuite profité ! Lorsqu'ils eurent cru, Nous leur enlevâmes le châtiment d'ignominie dans la vie présente et leur donnâmes jouissance pour un certain temps.** ﴾

La foi ne profita à aucun peuple, après l'arrivée du châtiment, si ce n'est au peuple de Yûnus (V98)

Parmi toutes les communautés auxquelles il fut envoyé des Messagers, y en eut-il une qui crut, du premier au dernier ?

Et certes, il n'est point de Messager qui ait été envoyé avant toi, ô Muḥammad, qui ne fut traité de menteur et renié !

Certes, Allah dit :

﴿ يَٰحَسۡرَةً عَلَى ٱلۡعِبَادِۚ مَا يَأۡتِيهِم مِّن رَّسُولٍ إِلَّا كَانُواْ بِهِۦ يَسۡتَهۡزِءُونَ ﴿٣٠﴾ ﴾

﴿ **Hélas pour les serviteurs ! Jamais il ne leur vient de Messager sans qu'ils ne s'en raillent.** ﴾ [1572]

[1571] S10 V88. Voir aussi S6 V111.

Le Prophète ﷺ a dit : **« Les Prophètes me furent présentés, l'un d'eux passa devant moi avec quelques adeptes, un autre avec un seul adepte, un suivant avec deux adeptes et un autre encore sans aucun adepte. »** [1573]

Puis, il ﷺ mentionna la nombreuse communauté de Mûsâ avant de faire allusion à sa communauté, tellement fournie qu'elle couvrait l'horizon.

Ainsi, nul peuple parmi les anciens ne crut dans sa totalité en son Prophète, à l'exception du peuple de Yûnus, qui lui prêta foi de crainte de subir le châtiment dont il les menaçait et dont ils avaient vu quelques signes annonciateurs. En effet, se disant que son peuple ne croirait jamais, Yûnus l'avait quitté. C'est alors qu'ils se mirent à implorer le secours d'Allah en toute soumission et humilité, réunissant enfants et bétail, afin de L'implorer de ne pas leur faire subir le châtiment annoncé par leur Prophète.

﴿ **Si seulement il y avait, à part le peuple de Yûnus (Jonas), une cité qui ait cru et à qui sa croyance eut ensuite profité ! Lorsqu'ils eurent cru, Nous leur enlevâmes le châtiment d'ignominie dans la vie présente et leur donnâmes jouissance pour un certain temps.** ﴾ Qatâda explique que la foi à la vue du châtiment n'a été utile à aucun peuple à l'exception des gens du peuple de Yûnus. Lorsque leur Prophète les eut quittés, et qu'ils se dirent que le châtiment était proche, Allah leur inspira le repentir. Puis, lorsqu'Allah sut qu'ils étaient sincères dans leur repentir, Il les préserva du châtiment. Le peuple de Yûnus vivait alors à Ninive, dans la région de Mossoul.[1574]

﴿ وَلَوْ شَآءَ رَبُّكَ لَآمَنَ مَن فِى ٱلْأَرْضِ كُلُّهُمْ جَمِيعًا ۚ أَفَأَنتَ تُكْرِهُ ٱلنَّاسَ حَتَّىٰ يَكُونُوا۟ مُؤْمِنِينَ ﴿٩٩﴾ وَمَا كَانَ لِنَفْسٍ أَن تُؤْمِنَ إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۚ وَيَجْعَلُ ٱلرِّجْسَ عَلَى ٱلَّذِينَ لَا يَعْقِلُونَ ﴿١٠٠﴾ ﴾

﴿ (99). Si ton Seigneur l'avait voulu, tous ceux qui sont sur la Terre auraient cru. Est-ce à toi de contraindre les gens à devenir croyants ? (100). Il n'appartient nullement à une âme de croire si ce n'est avec la permission d'Allah. Et Il voue au châtiment ceux qui ne raisonnent pas. ﴾

[1572] S36 V30. Voir aussi S51 V52 et S43 V23.

[1573] *Fath Al-Bârî* (10/224).

[1574] Cet avis est partagé par Ibn Mas'ûd, Mujâhid, Sa'îd Ibn Jubayr et d'autres. At-Tabarî (15/207-210).

De par Sa sagesse, Allah ne contraint quiconque à la foi (V99-100)

En effet, s'Il le voulait, Il aurait rendu tous les habitants de la Terre croyants, mais Allah agit d'après Sa sagesse.

Il dit ailleurs :

﴿ وَلَوْ شَآءَ رَبُّكَ لَجَعَلَ ٱلنَّاسَ أُمَّةً وَٰحِدَةً ۖ وَلَا يَزَالُونَ مُخْتَلِفِينَ ﴿١١٨﴾ إِلَّا مَن رَّحِمَ رَبُّكَ ۚ وَلِذَٰلِكَ خَلَقَهُمْ ۗ وَتَمَّتْ كَلِمَةُ رَبِّكَ لَأَمْلَأَنَّ جَهَنَّمَ مِنَ ٱلْجِنَّةِ وَٱلنَّاسِ أَجْمَعِينَ ﴿١١٩﴾ ﴾

﴿ Et si ton Seigneur avait voulu, Il aurait fait des gens une seule communauté. Or, ils ne cessent d'être en désaccord [entre eux], sauf ceux à qui ton Seigneur a fait miséricorde. C'est pour cela qu'Il les a créés. Et la parole de ton Seigneur s'accomplit : « Très certainement, Je remplirai l'Enfer de djinns et d'hommes, tous ensemble. » ﴾ [1575]

﴿ Est-ce à toi de contraindre les gens à devenir croyants ? ﴾ Certes non, tu n'es pas tenu de forcer les gens à croire, c'est plutôt Allah qui guide ou égare qui Il veut :

﴿ ۞ لَّيْسَ عَلَيْكَ هُدَىٰهُمْ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يَهْدِى مَن يَشَآءُ ﴾

﴿ Ce n'est pas à toi de les guider [vers la bonne voie], mais c'est Allah qui guide qui Il veut. (...) ﴾ [1576]

Nombreux sont les versets qui indiquent qu'Allah guide ou égare qui Il veut, de par Son omniscience et Sa sagesse.

﴿ Il n'appartient nullement à une âme de croire si ce n'est avec la permission d'Allah. Et Il voue au châtiment ceux qui ne raisonnent pas. ﴾ Le terme « rijs » (رِجْسٌ) désigne ici le châtiment, la perte, l'égarement.

﴿ قُلِ ٱنظُرُوا۟ مَاذَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَمَا تُغْنِى ٱلْـَٔايَٰتُ وَٱلنُّذُرُ عَن قَوْمٍ لَّا يُؤْمِنُونَ ﴿١٠١﴾ فَهَلْ يَنتَظِرُونَ إِلَّا مِثْلَ أَيَّامِ ٱلَّذِينَ خَلَوْا۟ مِن قَبْلِهِمْ ۚ قُلْ فَٱنتَظِرُوٓا۟ إِنِّى مَعَكُم مِّنَ ٱلْمُنتَظِرِينَ ﴿١٠٢﴾ ثُمَّ نُنَجِّى رُسُلَنَا وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ۚ كَذَٰلِكَ حَقًّا عَلَيْنَا نُنجِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٠٣﴾ ﴾

[1575] S11 V118-119. Voir aussi S13 V31.

[1576] S2 V272. Voir aussi S26 V3, S28 V56, S13 V40 et S88 V21-22 sur le rôle d'avertisseur du Prophète ﷺ et sur la guidée émanant uniquement d'Allah.

﴿ (101). Dis : « Regardez ce qui est dans les cieux et sur la Terre. » Mais ni les preuves ni les avertisseurs (Prophètes) ne suffisent à des gens qui ne croient pas. (102). Est-ce qu'ils attendent autre chose que des châtiments semblables à ceux des peuples antérieurs ? Dis : « Attendez ! Moi aussi, j'attends avec vous. » (103). Ensuite, Nous délivrerons Nos Messagers et les croyants. C'est ainsi qu'il Nous incombe [en toute justice] de délivrer les croyants. ﴾

L'exhortation à la méditation au sujet de la création des cieux et de la Terre (V101-103)

Le Très-Haut incite ici Ses serviteurs à méditer au sujet des grâces qu'Il leur a accordées et au sujet de Ses créations dans les cieux et sur la Terre, parmi lesquelles les astres lumineux, étoiles et planètes, le Soleil et la Lune, le jour et la nuit ainsi que leur alternance et le fait que l'un s'allonge au profit de l'autre et vice-versa. De ce ciel immense et paré d'étoiles, Il fait descendre la pluie, par laquelle Il fait revivre une terre morte et y fait pousser toutes sortes de fruits et de cultures. Il a créé sur Terre des animaux de tailles, d'apparences et d'utilités variées. Il y a placé des montagnes, des plaines, des déserts, des zones habitées ainsi que des zones en ruines. Il y a placé la mer et ses flots déchaînés, qu'Il soumet aux hommes pour se déplacer dans des embarcations qui voguent sans encombre à sa surface.

Nul Seigneur et nulle divinité digne d'adoration en dehors d'Allah !

﴿ **Mais ni les preuves ni les avertisseurs (Prophètes) ne suffisent à des gens qui ne croient pas.** ﴾ Ainsi, l'ensemble de ces preuves et de ces signes ne servent à rien pour ceux qui ne croient pas.

En effet :

﴿ إِنَّ ٱلَّذِينَ حَقَّتْ عَلَيْهِمْ كَلِمَتُ رَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٩٦﴾ وَلَوْ جَآءَتْهُمْ كُلُّ ءَايَةٍ حَتَّىٰ يَرَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ ﴿٩٧﴾ ﴾

﴿ Ceux contre qui la parole (la menace) de ton Seigneur se réalisera ne croiront pas, même si tous les signes leur parvenaient, jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux. ﴾ [1577]

﴿ Est-ce qu'ils attendent autre chose que des châtiments semblables à ceux des peuples antérieurs ? Dis : « Attendez ! Moi aussi, j'attends avec vous. » ﴾ Ils n'ont rien d'autre à attendre que le châtiment, comme celui qui fut infligé à ceux qui ne crurent pas en leurs Messagers, parmi les peuples les ayant précédés.

[1577] S10 V96.

﴿ **Ensuite, Nous délivrerons Nos Messagers et les croyants** ﴾, et Nous anéantirons ceux qui ont renié les Messagers. ﴿ **C'est ainsi qu'il Nous incombe [en toute justice] de délivrer les croyants.** ﴾ C'est là un devoir qu'Allah S'est prescrit à Lui-même, comme le montre le verset suivant :

﴿ كَتَبَ رَبُّكُمْ عَلَىٰ نَفْسِهِ ٱلرَّحْمَةَ ﴾

﴿ (...) **Votre Seigneur S'est prescrit à Lui-même d'être Miséricordieux.** (...) ﴾[1578]

﴿ قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِن كُنتُمْ فِى شَكٍّ مِّن دِينِى فَلَآ أَعْبُدُ ٱلَّذِينَ تَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَلَٰكِنْ أَعْبُدُ ٱللَّهَ ٱلَّذِى يَتَوَفَّىٰكُمْ ۖ وَأُمِرْتُ أَنْ أَكُونَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٠٤﴾ وَأَنْ أَقِمْ وَجْهَكَ لِلدِّينِ حَنِيفًا ۖ وَلَا تَكُونَنَّ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٠٥﴾ وَلَا تَدْعُ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَنفَعُكَ وَلَا يَضُرُّكَ ۖ فَإِن فَعَلْتَ فَإِنَّكَ إِذًا مِّنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٠٦﴾ وَإِن يَمْسَسْكَ ٱللَّهُ بِضُرٍّ فَلَا كَاشِفَ لَهُۥٓ إِلَّا هُوَ ۖ وَإِن يُرِدْكَ بِخَيْرٍ فَلَا رَآدَّ لِفَضْلِهِۦ ۚ يُصِيبُ بِهِۦ مَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦ ۚ وَهُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٠٧﴾ ﴾

﴿ (104). Dis : « Ô gens ! Si vous avez un doute sur ma religion, [sachez que] je n'adore point ceux que vous adorez en dehors d'Allah, mais j'adore Allah qui vous fera mourir. Et il m'a été commandé d'être du nombre des croyants. » (105). Et [il m'a été dit] : « Oriente-toi exclusivement sur la [vraie] religion, en pur monothéiste ! Et ne sois pas du nombre des associateurs, (106). Et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut te profiter ni te nuire. Et si tu le fais, tu seras alors du nombre des injustes. (107). Et si Allah fait qu'un mal te touche, nul autre que Lui ne pourra t'en délivrer. Et s'Il te veut un bien, nul ne pourra t'en priver. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et c'est Lui le Pardonneur, le Très-Miséricordieux. ﴾

L'ordre de vouer un culte exclusif à Allah et de placer sa confiance en Lui (V104-107)

Le Très-Haut ordonne à Son Messager de dire aux gens que s'ils doutent de l'authenticité de la religion qu'il a été chargé de transmettre, qu'ils sachent qu'il n'adore pas les divinités qu'ils ont associées à Allah, mais qu'il n'adore qu'Allah, seul, Lui qui les fera mourir comme Il leur a donné la vie.

Ainsi, si les divinités que vous avez inventées existent, invoquez-les donc afin qu'elles me nuisent, car je me refuse à les adorer !

[1578] S6 V54.

Et certes, celles-ci ne sont capables ni de nuire ni de profiter à quiconque. Seul Allah en a le pouvoir, Lui qui dispose du pouvoir absolu.

﴿ **Oriente-toi exclusivement sur la [vraie] religion, en pur monothéiste !** ﴾ Voue-Lui un culte pur et éloigne-toi de tout polythéisme. ﴿ **Et ne sois pas du nombre des associateurs !** ﴾

﴿ **Et si Allah fait qu'un mal te touche, nul autre que Lui ne pourra t'en délivrer. Et s'Il te veut un bien, nul ne pourra t'en priver. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs.** ﴾ Ces propos affirment le pouvoir d'Allah ; le fait de nuire ou de profiter Lui incombe, nul ne partage ce pouvoir avec Lui. Ainsi, Il est le seul à mériter l'adoration.

﴿ **Et c'est Lui le Pardonneur, le Très-Miséricordieux.** ﴾ Il accueille en Sa miséricorde celui qui se repent, peu importe l'étendue des péchés pour lesquels il se repent, même s'il a accompli une forme de polythéisme.

﴿ قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ قَدْ جَآءَكُمُ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكُمْ ۖ فَمَنِ ٱهْتَدَىٰ فَإِنَّمَا يَهْتَدِى لِنَفْسِهِۦ ۖ وَمَن ضَلَّ فَإِنَّمَا يَضِلُّ عَلَيْهَا ۖ وَمَآ أَنَا۠ عَلَيْكُم بِوَكِيلٍ ﴿١٠٨﴾ وَٱتَّبِعْ مَا يُوحَىٰٓ إِلَيْكَ وَٱصْبِرْ حَتَّىٰ يَحْكُمَ ٱللَّهُ ۚ وَهُوَ خَيْرُ ٱلْحَٰكِمِينَ ﴿١٠٩﴾ ﴾

﴿ (108). Dis : « Ô gens ! Certes la vérité vous est venue de votre Seigneur. Donc, quiconque est dans le bon chemin ne l'est que pour lui-même et quiconque s'égare ne s'égare qu'à son propre détriment. Je ne suis nullement un protecteur pour vous. » (109). Et suis ce qui t'est révélé, et patiente jusqu'à ce qu'Allah rende Son jugement, car Il est le meilleur des juges. ﴾

Le Très-Haut ordonne à Son Messager de dire aux gens que ce qu'il leur a transmis de la part d'Allah est la vérité, au sujet de laquelle aucun doute n'est possible. Celui qui la suit n'en récoltera que le bien pour lui-même et celui qui s'en détourne en subira lui-même les fâcheuses conséquences.

﴿ **Je ne suis nullement un protecteur pour vous.** ﴾ Il ne m'incombe pas de faire de vous des croyants, je ne suis qu'un avertisseur, et Allah guide qui Il veut.

﴿ **Et suis ce qui t'est révélé, et patiente jusqu'à ce qu'Allah rende Son jugement, car Il est le meilleur des juges.** ﴾ Attache-toi à ce qu'Allah t'a révélé, et supporte avec patience l'opposition que tu rencontreras de la part des gens, ﴿ **jusqu'à ce qu'Allah rende Son jugement, car Il est le meilleur des juges** ﴾, jusqu'à ce qu'Allah tranche entre vous et, certes, Il est Celui qui juge avec équité et sagesse.

Ainsi s'achève l'exégèse de la sourate Yûnus, louange à Allah !